



LIMOGES HABITAT

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le 11/06/2024

ID : 087-278708516-20240604-20240604_B03-DE



Extrait du Registre des Délibérations du Bureau

Séance du 04 JUIN 2024

20240604_B03 - RESIDENCE LE CHATENET – Construction de 55 logements individuels et collectifs (22 PLUS – 33 PLAI ANRU) – Lieu-dit « Le Chatenet » au Palais sur Vienne - Réalisation d'un emprunt issu du cadre du « NPNRU – Financement de logements locatifs sociaux familiaux (PLUS/PLAI) » d'un montant total de 594 000 € auprès d'ACTION LOGEMENT SERVICES

Le Bureau de Limoges habitat s'est réuni le mardi 04 juin 2024 à 17 heures dans les locaux du Siège, 224 rue François Perrin à Limoges.

Etaient présents :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-président

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

Messieurs Philippe CHADELAS, Dominique RENAUDIE, et Xavier TRACOU, Administrateurs

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Vu l'opération de construction de 55 logements (22 PLUS – 33 PLAI ANRU) en Reconstitution de l'Offre, situés lieu-dit « Le Chatenet » au Palais sur Vienne,

Vu l'offre de prêt faite par Action Logement Services à Limoges habitat d'un montant de 594 000 € répartis en 323 400 € pour les logements PLAI et 270 600 € pour les logements PLUS,

Vu les caractéristiques de cet emprunt, accordé en contrepartie d'un droit de réservation pour :

- 1 logement PLAI individuel sur l'opération financée
- 3 logements PLUS individuels sur l'opération financée
- 9 logements PLAI collectifs sur le parc existant hors QPV
- 6 logements PLUS collectifs sur le parc existant hors QPV

Vu le rapport présenté,

Le Bureau délibère,

- Autorise la signature du contrat relatif aux conditions du prêt de 594 000 € par Action Logement Services à Limoges habitat pour l'opération de construction de 55 logements situés lieu-dit « Le Chatenet », au Palais sur Vienne.
- Autorise la signature des demandes de versement de fonds.

Formalités de publicité effectuées
le **11 JUIN 2024**

Pour extrait conforme,
Limoges, le **11 JUIN 2024**
LA PRESIDENTE
Catherine MAUGUIEN-SICARD

